

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU
MERCREDI 11 JUIN 2024, À 18 H 30

Sont présents :

Madame Andrée-Anne Roy Ross	Représentante des parents
Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
Mme Andréanne Pouliot	Représentante des parents
Madame Caroline Robitaille	Enseignante
Madame Marlène Barras	Enseignante
Madame Christine Boiteau	Personnel de soutien
Madame Laurie-Anne Ouimet	Représentante de la communauté
Madame Julie Amyot	Service de garde
Madame Annick Caron	Directrice

Sont absents :

Madame Anna-Rosa Dallaire Gagnon	Représentante des parents
Madame Justine Tremblay	Personnel professionnel

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Joëlle Perreault-Chabot souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En collaboration avec la présidente, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres.

Mme Christine Boiteau propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24 – 31

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 27 mars 2024

Mme Caroline Robitaille propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24 – 32

4. Suivi au procès-verbal du 27 mars 2024

Règle code vestimentaire

Mme Annick nous présente la règle reformulée sur la tenue vestimentaire.

5. Droit de parole au public (10 minutes)

Pas de public.

Points de décisions et de recommandations

6. Budget de l'école 2024-2025

Mme Annick, la directrice, présente le budget de 2024-2025. Il est à noter qu'à partir de l'an prochain, la plupart des sommes dédiées aux services complémentaires ont été redistribuées aux écoles.

Mme Andrée-Anne Roy Ross propose l'adoption du budget 2024-2025 : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24 – 33

7. Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

Mme Annick Caron présente le plan de mise en œuvre des services complémentaires et particuliers qui se présente comme ceci :

- Un ajout de 1 jour/cycle en psychologie
- Un ajout de 4 jours/cycle en orthophonie
- 8 jours/cycle en orthopédagogie en plus d'un ajout d'un contrat représentant 4 jours/cycle
- Un ajout de 7 périodes d'anglais pour les 6^e en 5^e/6^e année
- Un ajout de 66,25 heures/semaine en éducation spécialisée

Mme Christine Boiteau propose l'approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24– 34

8. Rapport annuel du conseil d'établissement

Mme Annick Caron présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Mme Joëlle Perreault-Chabot propose l'adoption du rapport annuel du conseil d'établissement. Adoptées à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24–35

9. Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

Mme Annick Caron présente le plan de lutte. Il est à noter que le gabarit a été modifié. Suite au questionnaire passé aux élèves de 1^{re} à 6^e année et à la compilation des manquements majeurs, voici les 3 objectifs à atteindre pour juin 2025 :

- Diminuer de 10% disant avoir vécu de la violence sur la cour et au service de garde d'ici juin 2025.
- Diminuer de 20% le nombre de manquements majeurs en lien l'impolitesse envers les adultes d'ici juin 2025.
- Diminuer de 20% le nombre de cas d'intimidation vécus par les élèves de la 3^e à 6^e année, sur les réseaux sociaux d'ici juin 2025
- À partir des commentaires et des précisions apportés, des modifications ont été faites.

Pour atteindre les objectifs visés, différents moyens sont mis en place et devront être appliqués par tous les intervenants scolaires.

Mme Marlène Barras propose l'adoption du plan de lutte. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24– 36

Points fixes

10. Information de la direction et du personnel de l'école

Une approche avec le CIUSS a été faite afin d'améliorer la surveillance sur la cour d'école et les activités planifiées au service de garde.

L'activité vécue par les élèves en lien avec la sécurité routière a été très appréciée autant des petits que des grands.

Mme Catherine et M. Alexandre sont à l'organisation de la fête de fin d'année. Pour la dernière journée, ce sera l'horaire régulier.

11. Parole à la technicienne du service de garde

Des appels ont été faits auprès des parents dont le compte est en souffrance. Le sondage pour les pédagogiques du 26 et 27 août a été envoyé par courriel.

12. Parole au représentant du Comité de parents

Lors de la dernière rencontre, M. Marc Drolet a fait une présentation aux parents du comité sur le budget.

13. Parole au membre de la communauté

Le lancement du projet Tic Tac impliquant les élèves de 6^e année de la classe de Mme Maryanne a été fait le 8 juin dernier.

Le 29 mai dernier, la classe de 6^e année de Mme Margot est allée visiter la maison des jeunes.

Le 28 juin à partir de 17 h 30 prochain, ce sera l'AGA de la maison des jeunes.

14. Bons coups

- Mme Annick Caron, souligne l'initiative du service de garde pour l'organisation de l'activité parents/enfants.
- Mme Christine Boiteau tient à souligner le travail de Mme Sabrina, stagiaire en orthopédagogie pour son projet d'écriture avec une élève de 2^e année.

15. Adoption de la levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de Mme Marlène Barras, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 24.

Résolution 028 – CE 23/24 – 37

Annick Caron
Directrice

Joëlle Perreault-Chabot
Présidente